

Déplacement temporaire des activités de la MJC

La commission de sécurité du vendredi 21 octobre a prononcé un avis défavorable sur l'accueil du public dans le bâtiment de l'Espace Guy-Môquet situé au 6, rue Georges-Clémenceau à Villerupt. Les services de la Ville préparent un dossier pour lever l'interdiction et autoriser à nouveau l'exploitation des locaux de la MJC et de La Cave.

Dans l'attente, la municipalité met à disposition d'autres locaux pour ne pas interrompre les activités de la MJC. Une salle est réservée au foyer associatif Robert-Bouillon, avenue de la Libération, pour les arts plastiques, le club échec, les cours d'anglais ludiques, d'italien et de luxembourgeois. Par ailleurs, la salle Voltaire accueillera

toujours les séances de danse et de théâtre. La MJC a aussi un local à l'Espace Jeunesse pour les rencontres avec les ados de 11 à 17 ans, qui souhaitent se fédérer autour de projets culturels, de sorties ou de voyages.

Renseignements au 03 82 89 90 14.
Mail : secretariat@mjcvillerupt.fr



Les locaux de l'Espace Guy-Môquet à Villerupt sont provisoirement fermés au public. Photo RL